

**Qu'est-ce qu'un nom ?**

1. Définition d'après le sens (sémantique) : le nom est un nom qui désigne une personne, un animal ou une chose (à condition d'entendre par chose aussi bien un objet concret qu'une notion abstraite)
  - Un homme, Charles sont des personnes.
  - Le chat, la sardine sont des animaux
  - La table (concret), la liberté (abstrait) sont des choses.
2. Définition d'après la fonction (syntaxique) : le nom est le noyau du groupe nominal (on dit parfois le chef du groupe). C'est un élément indispensable au groupe nominal, il n'existe pas de groupe nominal sans nom.

Ex : Le vent souffle fort.

Le **X** souffle fort.

**Les noms communs et les noms propres :**

- a. **Les noms communs** : ils désignent une chose ou un être, ils sont le plus souvent précédés d'un article (le **commerce**, la **balance**, le **déficit**), mais ils peuvent être employés sans article (travailler avec **courage**, il est **professeur**).
  - Ils ont toujours un genre défini, ils se répartissent en noms masculins (un meuble, un gendarme) et en noms féminins (une fenêtre, une infirmière)
  - Ils varient en nombre, ils peuvent être mis au singulier ou au pluriel (un cadre, des cadres).
  - Des adjectifs, des pronoms, des mots invariables peuvent être employés comme nom : le beau, le vrai, le tout, un rien, le pour, le contre...
- b. **Les noms propres** : les noms propres donnent une identité aux personnes et aux choses qu'ils désignent. Parmi eux on trouve les prénoms, les noms de famille, les noms géographiques, les noms de marques...etc. Ils s'écrivent avec une majuscule. Ils sont le plus souvent employés sans article : Mozart, Paris, Cuba...
  - Les noms propres ne se mettent, en général, jamais au pluriel :  
**Exemple** : la France, les France\*.
  - Quand il s'agit de plusieurs personnes portant le même nom, le nom propre ne prend pas de « s » mais impose son pluriel au déterminant et au verbe :  
**Exemple** : les Dupont viendront dîner chez nous, ce soir.
  - Certains noms propres sont toujours au pluriel et en prennent la marque :  
**Exemple** : les Alpes, les Pyrénées, les Antilles, les Caraïbes...
  - Les noms désignant des peuples ou des habitants de pays, de régions ou de villes prennent une majuscule comme tous les noms propres mais prennent également les marques du genre et du nombre :  
**Exemple** : des Algériens, les Parisiens, les Kabyles....

## 2° Les noms animés et les noms non-animés :

Un **nom animé** désigne un être vivant, humain, animal, ou assimilé, réel ou imaginaire. Seul un **nom concret** peut désigner un animé (personne, animal, être surnaturel, dieu...) :

*Charlemagne, un fermier, un renard, un lutin, une licorne, les lares, Neptune...*

Un **nom inanimé** désigne soit une chose concrète, soit une idée abstraite. Naturellement, les **noms abstraits** sont tous des inanimés :

*Une table, un billard, la maison, un fruit, une rose, la paresse, la bonté, le courage, la course...*

## 3° Les noms concrets et les noms abstraits :

On distingue les noms concrets et les noms abstraits. Cette distinction correspond à une différence de fonctionnement grammatical et à une différence de sens.

### 1. Fonctionnement grammatical :

Les mots abstraits sont en rapport :

- Soit avec un verbe, ou un groupe de mots comprenant un verbe (locution verbale) : course – courir, chute- tomber, idée-penser
- Soit avec un adjectif : légèreté- léger, fraîcheur- frais.

L'emploi d'un nom abstrait permet d'exprimer d'une autre façon une idée qui peut être exprimée au moyen d'un verbe ou d'un adjectif.

- Le train part ----- le départ du train.
- Le chemin est long ----- la longueur du chemin.

Beaucoup de noms abstraits dérivent ainsi d'adjectifs ou de verbes. A l'inverse, les noms concrets sont le point de départ d'adjectifs ou de verbes dérivés.

- Livre ----- livresque / caramel ----- caraméliser.

### 2. Le sens :

Les noms concrets désignent des êtres ou des choses qui appartiennent au monde extérieur, à la réalité, qui sont perceptibles par la vue, le toucher, etc. (Les noms concrets sont ceux qui représentent des êtres ou des objets réels, qui tombent sous le sens).

**Exemple** : Enfant, maison, Jupiter, fantôme, etc. sont des noms concrets.

Les noms abstraits désignent des actions, des qualités, des états, des manières d'être, des conceptions de l'esprit, des propriétés reconnues aux êtres ou aux choses : maturité, espoir, poids, vitesse sont des noms abstraits.

**Remarque** : le même nom peut être tantôt abstrait, tantôt concret.

*Dans la phrase :*

**La construction** de cette maison a été rapide. (Construction est abstrait, l'action de construire).

*Mais dans la phrase :*

On a abattu de vieilles **constructions** (constructions est concret : ce sont les maisons construites).

#### **4° Les noms comptables et les noms non-comptables (massifs) :**

On distingue les noms comptables des noms non-comptables.

##### **1. Fonctionnement syntaxique :**

Considérons les phrases suivantes :

*Pierre traverse la rue. La rue est encombrée*

On peut dire au pluriel : Pierre traverse une rue, deux rues, plusieurs rues. Les rues sont encombrées.

Si on considère, au contraire, les phrases :

*On blâme l'orgueil. L'orgueil de Pierre est insupportable.*

On constate qu'on ne peut pas dire : on blâme les orgueils. Les orgueils de Pierre sont insupportables.

Les noms *rue* et *orgueil* ne sont pas soumis aux mêmes règles syntaxiques. Les noms qui ont, touchant le nombre, les mêmes propriétés syntaxiques que *rue* sont appelés "noms comptables", les autres sont des "noms non-comptables".

**2. Le sens** : les noms comptables désignent des êtres ou des choses qu'on peut considérer comme unités distinctes, qu'on peut compter. Les noms non-comptables désignent des choses qu'on représente comme une masse indistincte, comme une matière indivisible.

Les noms non-comptables peuvent être des noms abstraits désignant des états ou des qualités : laideur, orgueil, liberté. Mais, ils peuvent être aussi des noms concrets, notamment des termes désignant des matières : magnésium, oxygène....

##### **3. Rapport entre noms comptables et noms non-comptables :**

La plupart des noms comptables peuvent s'employer comme noms non-comptables, mais avec un sens différent.

- Le veau est dans le pré.
- J'ai mangé du veau à midi.

Inversement, beaucoup de noms non-comptables peuvent s'employer comme noms comptables, mais avec une valeur ou un sens différents.

**Ex** : La curiosité, la colère, la gentillesse sont des noms abstraits non-comptables mais, des curiosités, des colères, des gentillesse sont des noms comptables désignant, des objets (ou des sites) curieux, des mouvements de colère, des actions gentilles.